

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** XILIX 3000 P

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0113

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0020474-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	6
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	7
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	7
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	8
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	9
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	9
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	9
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques	10

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	10
4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	10
4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
5. Conditions générales d'utilisation	11
5.1. Consignes d'utilisation	11
5.2. Mesures de gestion des risques	11
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	12

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

XILIX 3000 P
WOODWORM TREATMENT SOLUTION
WOODWORM TREATMENT FLUID
DEADLINE WOODWORM TREATMENT
CORIPHENE IF PRO
XYLOFOR IFACO 3000

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	Marais Ouest 24680 Gardonne France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0113	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0020474-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	22/10/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	01/07/2023	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	ADKALIS
<b>Adresse du fabricant</b>	Marais Ouest F-24680 Gardonne France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Marais Ouest F-24680 Gardonne France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	51 - Tébuconazole
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 Koln Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer Corp., Agriculture Division - Hawthorn Road MO 64120-001 Kansas City États-Unis
<b>Substance active</b>	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 Koln Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shanghai Hui long Chemicals Co., Ltd, Dengta Jiazhu Rd. 201815 District Shangai Chine
<b>Substance active</b>	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
<b>Nom du fabricant</b>	TROY Chemical Company BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Uiverlaan 12e 3140 AC Maasluis Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis
<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bayer Vapi Private Limited, Plot #306/3, II Phase, GIDC, Vapi 396 195 Gujarat Inde

<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	Caldic Denmark A/S (Acting for TAGROS Chemicals India Ltd)
<b>Adresse du fabricant</b>	Odinsvej 23 DK-8722 Hedensted Danemark
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 CUDDALORE Tamil Nadu Inde
<b>Substance active</b>	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
<b>Nom du fabricant</b>	LANXESS Deutschland GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Syngenta Crop Protection AG. CH-1870 Monthey Suisse
<b>Substance active</b>	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
<b>Nom du fabricant</b>	JANSSEN PMP
<b>Adresse du fabricant</b>	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Zhangjiagang 215600 Jangsu Chine

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.073
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.073
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0.35
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.073

## 2.2. Type de formulation

Microémulsion (ME) prête à l'emploi

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Contient de la perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

### Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Recueillir le produit répandu.  
Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Traitement préventif – Utilisateurs non-professionnels

### Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des bois de classes d'usage 1 et 2

### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Hylotrupes bajulus-Capricorne des maisons-Larves|Insectes  
Anobium punctatum-Petite vrillette-Larves|Insectes  
Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves|Insectes  
Reticulitermes spp.-TermitesSoldats  
Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes  
Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers  
Champignons destructeurs du bois : Pourriture cubique-  
Champignons destructeurs du bois : Pourriture fibreuse-

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur Traitement préventif du bois en classes d'usage 1 et 2 (résineux et feuillus)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application superficielle / par badigeonnage/brossage in-situ - -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	29-100 g/m <sup>2</sup> - 0 - 29 g de produit / m <sup>2</sup> (insecticide) et 57 g de produit / m <sup>2</sup> (termicide) pour le bois de classe d'usage 1.  100 g de produit / m <sup>2</sup> pour les bois de classe d'usage 2.  3 applications à 15/30 minutes d'intervalle
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteilles et bidons en PEHD de 1 ; 2,5 ; 5 et 6 L.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-



#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Traitement Préventif - Utilisateurs professionnels

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Traitement préventif des bois de classes d'usage 1 et 2.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Hyloterpes bajulus-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum-Petite vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes spp.-TermitesSoldats Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes spp.-TermitesOuvriers Champignons destructeurs du bois : Pourriture cubique- Champignons destructeurs du bois : Pourriture fibreuse-
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur Traitement préventif du bois en classes d'usage 1 et 2 (résineux et feuillus)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Application superficielle par pulvérisation - - Application par injection (en complément d'une application superficielle) - -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	29-100 g/m <sup>2</sup> - 0 - Traitement par application superficielle :  29 g de produit / m <sup>2</sup> (insecticide) et 57 g de produit / m <sup>2</sup> (termicide) pour le bois de classe d'usage 1.

	<p>100 g de produit / m<sup>2</sup> pour les bois de classe d'usage 2.</p> <p>3 applications à 15/30 minutes d'intervalle</p> <p>180mL/m<sup>2</sup> - 0 -          Traitement par injection combiné à une application par pulvérisation :          20 mL de produit/trou, 3 trous par mètre linéaire, 9 trous /m<sup>2</sup> (soit 180mL/m<sup>2</sup>).</p> <p>3 applications à 15/30 minutes d'intervalle</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Seau en métal (avec vernis interne) : 22 L</p> <p>Fût en PEHD : 25 ; 60 et 220 L</p> <p>Cuve en PEHD : 1000L</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le traitement par injection doit toujours être associé à un traitement par pulvérisation.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), ainsi qu'une combinaison de protection de catégorie III type 4 pendant les phases de manipulation du produit.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-
---

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-
---

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Traitement curatif - Utilisateurs non professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service non exposés aux intempéries et au lessivage.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur – Bois résineux et feuillus
Méthode(s) d'application	Application superficielle par badigeonnage / brossage in-situ - -
Taux et fréquences d'application	300 mL / m <sup>2</sup> - 0 - 300 mL / m <sup>2</sup> 3 applications à 15/30 minutes d'intervalle
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles et bidons en PEHD de 1 ; 2,5 ; 5 et 6 L.

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.4 Description de l'utilisation

##### Utilisation 4 - Traitement curatif - Utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hylotrupes bajulus L.-Capricorne des maisons-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Petite vrillette-Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur - Bois résineux et feuillus

<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Application superficielle / pulvérisation - -</p> <p>Application superficielle / injection (en complément d'une application superficielle) - -</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>300 mL / m<sup>2</sup> - 0 - Traitement curatif par application superficielle : 300 mL / m<sup>2</sup></p> <p>3 applications à 15/30 minutes d'intervalle</p> <p>180mL/m<sup>2</sup> - 0 - Traitement curatif par injection combiné à une application par pulvérisation : 20 mL de produit/trou, 3 trous par mètre linéaire, 9 trous /m<sup>2</sup> (soit 180mL/m<sup>2</sup>).</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Seau en métal (avec vernis interne) : 22 L Fût en PEHD : 25 ; 60, 220 L Cuve en PEHD : 1000 L</p>

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le traitement par injection doit toujours être associé à un traitement par pulvérisation.

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), ainsi qu'une combinaison de protection de catégorie III type 4.

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### **4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Le bois traité doit sécher pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.
- Contient de la perméthrine (pyréthroides), peut être mortel pour les chats. Les chats doivent éviter tout contact avec l'objet / la zone traitée.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 15 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 15 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de vie : 2 ans
- Stocker à l'abri de la lumière
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.

#### **6. Autres informations**

-